



Projet Quartiers Libres

Fiche présentation

Avril 2021

Mobilités :

L'arrêt à la demande sur les bus de nuit





Opération

Mobilités : l'arrêt à la demande sur les bus de nuit

Localisation

Quartiers Libres

Contexte

Plusieurs études révèlent que les femmes sont davantage utilisatrices des transports en commun que les hommes et qu'en moyenne, une femme sur deux ne se sent pas en sécurité lorsqu'elle emprunte les transports collectifs. Ce sentiment d'insécurité peut les conduire à restreindre leurs déplacements nocturnes ou à adopter des stratégies d'évitement ou de vigilance.

Devant ce constat, la Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé de s'engager dans la lutte contre le sentiment d'insécurité dans l'espace public, et plus largement pour le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Grâce à l'évolution législative récente en faveur du développement de **l'arrêt à la demande**, la Métropole expérimente ce dispositif depuis le 8 mars 2021 sur certaines lignes de bus de nuit d'Aix-en-Provence et de Marseille. Cette collaboration avec les opérateurs de transports a pour objectif de renforcer la sécurité, la confiance mais aussi l'accès et le confort des voyageuses et des voyageurs dans les transports collectifs et l'espace public. **Ce service permet aux usagères mais également aux usagers de descendre du bus entre deux arrêts**, pour rejoindre plus facilement leur destination finale. Il s'inscrit dans le plan d'action métropolitain visant à sensibiliser, prévenir et agir contre les inégalités entre les sexes, les violences sexuelles et sexistes, mais aussi dans la lignée de l'action en faveur de l'accessibilité, notamment en direction des personnes à mobilité réduite.

Quartiers Libres s'est porté volontaire pour accueillir cette première expérimentation. Les habitantes, les habitants et les usagers du quartier de la Belle de Mai et de Saint-Charles peuvent donc dès à présent, avoir recours à ce dispositif sur la ligne de nuit 521 (Gare Saint-Charles vers Luminy Pn des Calanques) et la ligne de nuit 533 (Géraniums vers Canebière Bourse) dès 22 heures.

Opération

Le dispositif « d'arrêt à la demande » est expérimenté sur les arrêts de bus suivants :

- Ligne de nuit 533 (Géraniums vers Canebières Bourse) qui traverse la Belle de Mai (place Caffo, Loubon Bellevue, National Loubon, National Belle de Mai, National Guibal / Honorat Crimée, Belle de Mai National, Clovis Hugues, Belle de Mai Loubon, Perrin Guigou) jusqu'à Saint Charles (Voltaire St-Charles et Bourdet Saint Charles / Faculté Saint Charles)
- Ligne de nuit 521 (Gare Saint-Charles vers Luminy Pn des Calanques)

Investigations préalables

- ✓ Programme d'actions pour l'égalité femme/homme : 2018-2020
- ✓ Rapport sur la situation de la Métropole Aix-Marseille-Provence en matière d'égalité femme/homme : 2018 et 2019
 - Analyse sexuée des indicateurs des Enquête ménages-déplacements (EMD) entre 1997 et 2009
- ✓ Etudes préliminaires pour définir les critères d'expérimentation du dispositif de « l'arrêt à la demande » : 2020





Conception

- Suivi de la campagne de sensibilisation contre le harcèlement sexiste par la RTM : depuis septembre 2020 (en cours)
- ✓ Ateliers de travail avec les acteurs concernés pour choisir les lignes concernées par l'expérimentation de l'arrêt à la demande : 2020-2021
 - Ligne 521 (Gare Saint-Charles vers Luminy Pn des Calanques)
 - Ligne 533 (Géraniums vers Canebières Bourse)

Réalisation

(Échéances suivant les résultats des phases précédentes)

- ✓ Communiqué de presse indiquant les raisons, les principes de l'arrêt à la demande, les modalités de sécurité et les dates de mise en service : 2021
- ✓ Inscription de la lutte contre les messages et stéréotypes sexistes dans la Charte régissant les conditions de partenariat entre la Métropole et ses partenaires transporteurs de voyageurs : 2018 à 2020
- ✓ Suivi du processus d'intégration de l'objectif d'égalité femmes/hommes dans le Plan des Déplacements urbains (PDU) : (en cours)

Mise en service

✓ Lancement de l'expérimentation de l'arrêt à la demande : 8 mars 2021



Plans de circulation de la L533 et de la L521 (Crédit : RTM).